

Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU)



Financeurs et co-financeurs : Conseil régional Île-de-France

Objectifs : Le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) est un diplôme homologué de niveau IV ouvrant les mêmes droits que le baccalauréat pour la poursuite d'études supérieures. La formation comporte quatre modules qui peuvent être présentés à la même session ou être capitalisés sur quatre années. Le DAEU se décline en deux options avec des parcours d'une durée sensiblement différente :
- option littéraire : 225h
- option scientifique : 300h

Objectifs généraux : Certification

Description : La formation se déroule en dehors des heures de travail et ne comprend pas de stage en entreprise. Possibilité de formation à distance. Conditions d'inscription : avoir interrompu ses études initiales depuis au moins 2 ans et être âgé au 1er octobre de l'année de l'examen de 24 ans ou de 20 ans au moins si le candidat peut justifier de deux années d'activité professionnelle ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale.

Périmètre de recrutement : Région

Commentaires frais restants : Les frais de formation restant à charge de l'auditeur varient en fonction de son statut. Veuillez prendre contact directement avec l'organisme pour connaître les montants. Une aide du Conseil régional IDF de 1000 € maximum, versée en deux fois, est proposée aux personnes domiciliées en IDF et inscrites dans une université francilienne.

Prescripteurs : Antenne d'information conseil en Validation des Acquis de l'Expérience
Bureau Information Jeunesse
Caisse d'allocations familiales
Espace d'insertion
Maisons départementales des personnes handicapées
Mission Locale
Point Information Jeunesse
Pôle Emploi
Structure d'insertion par l'activité économique

Public visé : Demandeur d'emploi
Handicapé
Salarié

Commentaire public visé : - Salariés, hors temps de travail, ne relevant ni du plan de formation de l'entreprise, ni du congé individuel de formation
- Les personnes handicapées, au sens l'article L 5212-13 du Code du travail public
- Les demandeurs d'emploi indemnisés ou non par Pôle emploi, sous réserve de places disponibles.

Dates : Début : 01/09/2019 - Fin : 30/06/2020
Ces dates sont données à titre indicatif

Source : <https://www.iledefrance.fr/aide-regionale-pour-le-diplome-dacces-aux-etudes-universitaires-daeu>